

## **DEC141740DR14**

**Décision portant délégation de signature à Mme Béatrice Cousin pour les actes relevant des attributions de la personne responsable des marchés (DU) de l'unité UMR5273 intitulée STROMALAB**

### **LE DIRECTEUR D'UNITE,**

**Vu** l'ordonnance n° 2005-649 du 6 juin 2005 modifiée relative aux marchés passés par certaines personnes publiques ou privées non soumises au code des marchés publics ;

**Vu** le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

**Vu** la décision DEC100014DAJ du 21 janvier 2010 portant détermination des niveaux d'évaluation des besoins et désignation des personnes responsables des marchés au CNRS ;

**Vu** la décision n°11A004DSI du 4 janvier 2011 portant création de l'unité UMR5273, intitulée STROMALAB, dont le directeur est M. Louis Casteilla ;

### **DECIDE :**

#### **Article 1<sup>er</sup>**

Délégation est donnée à **Mme Béatrice Cousin, DR2**, à l'effet de signer au nom du directeur d'unité tous les actes et décisions relevant de ses attributions de personne responsable des marchés en application de l'article 2.1 de la décision DEC100014DAJ susvisée<sup>1</sup>.

#### **Article 2**

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement de directeur (délégant) ainsi qu'en cas de changement du ou des délégataires ou du non-renouvellement de l'unité.

#### **Article 3**

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Toulouse, le 2/7/2014

Le directeur d'unité

M. Louis Casteilla

---

<sup>1</sup> Pour mémoire le(la) directeur(trice) d'unité est personne responsable des marchés à hauteur de 134 000 € HT au 01/01/2014